TABLE DES MATIÈRES

- Livre
 - Code civil avec des notes explicatives, rédigées par des jurisconsultes qui ont concouru à la confection du code. Tome quatrième
 - [Liminaria]
 - [Page de titre]
 - [Page blanche]
 - Commentaire. Code civil, titre II. Des donations entre-vifs et des testamens. Décrété par le corps législatif, le 13 floréal an 11
 - Observations générales
 - Chapitre premier. De la capacité de disposer ou de recevoir par donation entrevifs ou par testament
 - Chapitre II. De la portion de biens disponible, et de la réduction
 - Section première. De la portion de biens disponible
 - Section II. De la réduction des donations et legs
 - Chapitre III. Des donations entre-vifs
 - Section première. De la forme des donations entre-vifs
 - Section II. Des exceptions à la règle de l'irrévocabilité des donations entrevifs
 - Chapitre IV. Des dispositions testamentaires
 - Section première. Des règles générales sur la forme des testamens
 - Section II. Des règles particulières sur la forme de certains testamens
 - Section III. Des institutions d'héritier, et des legs en général
 - Section IV. Des legs universels
 - Section V. Des legs à titre universel
 - Section VI. Des legs particuliers
 - Section VII. Des exécuteurs testamentaires
 - Section VIII. De la révocation des testamens, et de leur caducité
 - Chapitre V. Des dispositions permises en faveur des petits enfans du donateur ou testateur, ou des enfans de ses frères et sœurs
 - Chapitre VI. Des partages faits par père, mère ou autres ascendans, entre leurs descendans
 - Chapitre VII. Des donations faites par contrat de mariage aux époux, et aux enfans à naître du mariage
 - Chapitre VIII. Des dispositions entre époux, soit par contrat de mariage, soit pendant le mariage
 - Exposé des motifs de la loi du 13 floréal an 11, sur les donations entre-vifs et les testamens, formant le titre II du livre III du Code civil ; présenté dans la séance

- du Corps Législatif, du 2 floréal an 11, par le conseiller d'Etat Bigot-Préameneu
- <u>Discours prononcé au Corps Législatif, dans la séance du 11 floréal an 11, par le tribun Favard, l'un des orateurs du Tribunat, sur le titre du Code civil intitulé : Des donations entre-vifs et des testamens</u>
- Fautes à corriger
- Table des matières par ordre alphabétique
 - A-D
 - E-G
 - <u>H-L</u>
 - M-P
 - <u>R-S</u>
 - T
- Code civil avec des notes explicatives, rédigées par des jurisconsultes qui ont concouru à la confection du code. Tome cinquième
 - [Liminaria]
 - [Page de titre]
 - [Note sur l'édition]
 - Loi relative aux contrats et obligations conventionnelles en général, décrétée par le Corps Législatif, le 17 pluviose an 12
 - Observations générales
 - Titre II (sic pour III). Des contrats ou des obligations conventionnelles en général
 - Chapitre premier. Dispositions préliminaires
 - Chapitre II. Des conditions essentielles pour la validité des conventions
 - Section première. Du consentement
 - Section II. De la capacité des parties contractantes
 - Section III. De l'objet et de la matière des contrats
 - Section IV. De la cause
 - Chapitre III. De l'effet des obligations
 - Section première. Dispositions générales
 - Section II. De l'obligation de donner
 - Section II (sic pour III). De l'obligation de faire ou de ne pas faire
 - Section III (sic pour IV). Des dommages et intérêts résultant de l'inexécution de l'obligation
 - Section IV (sic pour V). De l'interprétation des conventions
 - Section V (sic pour VI). De l'effet des conventions à l'égard des tiers
 - Chapitre IV. Des diverses espèces d'obligations
 - Section première. Des obligations conditionnelles
 - § ler. De la condition en général et de ses diverses espèces
 - § II. De la condition suspensive

- § III. De la condition résolutoire
- Section II. Des obligations à terme
- Section III. Des obligations alternatives
- Section IV. Des obligations solidaires
 - § ler. De la solidarité entre les créanciers
 - § II. De la solidarité de la part des débiteurs
- Section V. Des obligations divisibles et indivisibles
 - § Ier. Des effets de l'obligation divisible
 - § II. Des effets de l'obligation indivisible
- Section VI. Des obligations avec clauses pénales
- Chapitre V. De l'extinction des obligations
 - Section première. Du paiement
 - § Ier. Du paiement en général
 - § II. Du paiement avec subrogation
 - § III. De l'imputation des paiemens
 - § IV. Des offres de paiement et de la consignation
 - § V. De la cession des biens
 - Section II. De la novation
 - Section III. De la remise de la dette
 - Section IV. De la compensation
 - [Changement de séquence de pagination : après la p. 208, la numérotation des pages reprend à partir de 193]
 - Section IV (sic pour V). De la confusion
 - Section V (sic pour VI). De la perte de la chose due
 - Section VI (sic pour VII). De l'action en nullité ou en rescision des conventions
- Chapitre VI. De la preuve des obligations, et de celle du paiement
 - Section première. De la preuve littérale
 - § Ier. Du titre authentique
 - § II. De l'acte sous seing-privé
 - § III. Des tailles
 - § IV. Des copies des titres
 - § V. Des actes récognitifs et confirmatifs
 - Section II. De la preuve testimoniale
 - Section III. Des présomptions
 - § ler. Des présomptions établies par la loi
 - § II. Des présomptions qui ne sont point établies par la loi
 - Section IV. De l'aveu de la partie
 - Section V. Du serment

- § Ier. Du serment décisoire
- § II. Du serment déféré d'office
- <u>Titre IV. Des engagemens qui se forment sans conventions (décrété par le Corps Législatif, le 19 pluviose an XII, promulgué le 29 du même mois)</u>
 - Chapitre premier. Des quasi-contrats
 - [Chapitre II. Des délits et des quasi-délits]
- <u>Table des matières contenues dans le tome V du commentaire du Code civil. Titres des contrats et obligations et des engagemens qui se forment sans conventions.</u>
 - <u>A</u>
 - <u>B-C</u>
 - <u>D</u>
 - <u>E-F</u>
 - <u>G-I</u>
 - <u>J-N</u>
 - 0
 - P
 - <u>Q</u>
 - <u>R</u>
 - <u>S</u>
 - <u>T</u>
 - <u>V</u>
- Errata